



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 20 mars 2017

Nombre de personnes présentes ou représentées : 44.

Conformément à l'article 10 des statuts de l'association, le quorum de 1/10 des membres de l'association étant atteint, l'assemblée générale peut se tenir.

Ordre du jour :

- 1 – Rapport moral
- 2 – Rapport financier
- 3 – Programme d'activités 2017
- 4 – Budget prévisionnel 2017
- 5 – Renouvellement du conseil d'administration
- 6 – Montant de la cotisation 2018
- 7 – Questions diverses

1 – Rapport moral (Pierre-Yves Hardouin, président)

Rappel de la composition du bureau :

- Président : Pierre-Yves Hardouin
- Vice-Présidente : Véronique Lemaire
- Secrétaire : Victor Coindet
- Vice-Secrétaire : Laurane Boulanger
- Trésorière : Eloïse Neff
- Vice-Trésorier : Ugo Fillastre

Les autres membres du conseil étant : Marion Dumont, Yves Egels, Tristan Faure, Adrien Gressin, Hippolyte Mouthier, Antoine Pinte.

Les membres nommés par le BDE de l'ENSG étant : Hugo Baltz, Henri Debray, Amaury Zarzelli.

En 2016, l'AAE ENSG a connu une diminution du nombre d'adhérents : 130 en 2016 contre 180 en 2015, mais le nombre d'adhésions payantes a été en légère hausse. Pour rappel, l'adhésion pour les élèves sortant de l'ENSG et ses élèves actuels est gratuite.

L'association a diffusé son bulletin annuel en Janvier sous un nouveau format (A5), apporté une aide financière aux élèves pour le stage de Forcalquier et organisé des actions de communication (présence dans l'espace COOPAL de l'IGN en janvier ainsi que dans le hall de l'ENSG en février, à la cérémonie de remise des diplômes de l'ENSG le 1er avril et à l'ENSG pour la présentation de l'association aux élèves le 12 octobre).

L'AAE a organisé un « repas des anciens élèves » dans le hall de l'ENSG le 11 mars 2016 et un "afterwork" le 17 novembre 2016 à l'Engrenage Bistrot, à Paris. Ce dernier événement a été très apprécié, il est à renouveler.

Le 6 juillet 2016, l'association a participé à la réflexion sur les évolutions de l'ENSG lors du conseil de perfectionnement de cette dernière.

Contre : 0

Abstention : 0

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

2 – Rapport financier (Ugo Fillastre, trésorier adjoint)

Les recettes sont supérieures au total des dépenses en 2016. Cela peut être expliqué par un mauvais compte du nombre d'élèves présents à Forcalquier (nombre réel inférieur au nombre compté), le fait que certains élèves n'ont pas encaissé les chèques donnés à Forcalquier et le don exceptionnel de Pascal Barbier en 2016.

Contre : 0

Abstention : 0

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

3 – Programme d'activités 2017 (Pierre-Yves Hardouin, président)

Les actions qui seront menées par l'AAE en 2017 sont les suivantes :

- Diffusion du bulletin annuel (fait)
- Présence à la salle COOPAL de l'IGN (fait)
- Participation à la cérémonie des remises de diplômes de l'ENSG le 10 mars 2017 (fait)
- Forum des métiers pour les élèves de l'ENSG (fait le 11 mars 2017)
- Cocktail des anciens élèves (fait le 11 mars 2017)
- Organisation des nouveaux "afterwork"
- Présenter l'AAE aux nouveaux élèves lors de la rentrée scolaire
- Enrichir le site web de l'association

Il a été décidé l'arrêt des subventions aux élèves de Forcalquier car le nombre d'élèves étant au constante augmentation à l'école, la somme devenait dérisoire. En contrepartie l'AAE s'engage à organiser des événements à la faveur des élèves et/ou proposer des prêts à taux zéro et/ou proposer des chèques de cautions si la trésorerie le permet.

Par exemple, la subvention du cocktail du 11 mars pour les élèves actuels leur a bénéficié de manière directe, mais on peut aussi noter la subvention pour les anciens élèves qui sont venus témoigner, qui a permis d'attirer de nombreux témoins et ainsi de présenter des profils d'anciens élèves variés, ce qui a donc bénéficié de manière indirecte aux élèves.

L'idée de proposer des dons exceptionnels à des élèves en difficulté est émise, mais cela semble compliqué à mettre en place (difficile de juger le besoin, et c'est peu égalitaire pour les élèves). Des prêts ou cautions semblent plus envisageables.

Contre : 0

Abstention : 0

Le programme d'activités 2017 est approuvé à l'unanimité.

4 – Budget prévisionnel 2017 (Ugo Fillastre, trésorier adjoint)

Les subventions prévues pour les élèves de Forcalquier ont été réparties sur les autres dépenses prévues par l'AAE.

Le budget 2017 est prévu à l'équilibre.

Le représentant de l'APRIGN rappelle que le futur président devra envoyer une lettre concernant le don de l'APRIGN à l'AAE.

Il est rappelé qu'il est possible que l'AAE soit subventionnée par d'autres entités que l'IGN et l'APRIGN en créant des partenariats via conventions, car beaucoup d'entreprises manifestent un grand intérêt pour l'école en vue de recruter des élèves ou anciens élèves. Il faudrait alors s'associer avec l'ENSG dans la création de tels partenariats.

L'idée de publier des pubs sur le site internet a été émise.

Contre : 0

Abstention : 0

Le budget prévisionnel 2017 est approuvé à l'unanimité.

5 – Renouvellement du conseil d'administration

Six membres sortants n'ayant pas accompli trois mandats consécutifs sont renouvelables : Laurane Boulanger, Marion Dumont, Pierre-Yves Hardouin, Véronique Lemaire, Eloïse Neff et Antoine Pinte. Pierre-Yves Hardouin et Véronique Lemaire ne souhaitent pas se représenter.

Yves Egels étant arrivé à terme des trois mandats consécutifs maximum prévus par les statuts de l'AAE, il ne peut pas se représenter.

On dénombre dix candidats pour les sept postes à pourvoir :

- Laurane Boulanger
- Luck Cresson
- Samuel Deschamps-Berger
- Marion Dumont
- Sofiane Kriat
- Eloïse Neff
- Antoine Pinte
- Valentin Sasyan
- Gabin Schitteck
- Franck Verrouil

Il est rappelé qu'un statut de membre associé est prévu par les statuts de l'association, ces personnes peuvent participer au CA et s'investir dans l'association autant qu'un membre du bureau.

Tristan Faure et Adrien Gressin choisissent de démissionner pour être membres associés et Luck Cresson retire sa candidature pour être membre associé lui aussi.

Il reste ainsi neuf candidats et neuf postes à pourvoir. Les différents candidats se présentent, et on passe au vote.

Contre : 0

Abstention : 0

Le conseil d'administration est donc composé des personnes suivantes :

Laurane Boulanger
Victor Coindet (élu en 2016)
Samuel Deschamps-Berger
Marion Dumont
Ugo Fillastre (élu en 2016)
Sofiane Kriat
Hippolyte Mouthier (élu en 2016)
Eloïse Neff
Antoine Pinte
Valentin Sasyan
Gabin Schittek
Franck Verrouil

Trois membres associés :

Luck Cresson
Tristan Faure
Adrien Gressin

Trois élèves désignés pour un an par le bureau des élèves de l'ENSG.

Il a été proposé que l'AAE organise une Assemblée Générale exceptionnelle pour changer le nombre de membres au CA (et éventuellement la durée des mandats), l'idée étant de proposer une augmentation de ce nombre.

Yves, Pierre-Yves, et Véronique sont remerciés chaleureusement pour leur investissement tout au long de ces dernières années.

6 – Montant de la cotisation 2018

Le conseil d'administration propose de reconduire les montants 2017 :

20€ pour les actifs
15€ pour les retraités
Gratuit pour une adhésion en sortie de l'école et pour les anciens élèves étrangers adhérent pour la première fois

Contre : 0

Abstention : 0

Le montant de la cotisation 2018 est approuvé à l'unanimité.

7 – Questions diverses

Aucune question.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Le conseil d'administration se réunira le 3 avril 2017 pour élire son nouveau bureau.

Compte-rendu rédigé par les secrétaires de l'AAE-ENSG